

Génération de nouvelles clés pour les certificats de classe B

Définition du processus

V1.0, 25.05.2016

Processus	Génération de nouvelles clés pour les certificats de classe B Émission de nouveaux certificats pour une personne déjà enregistrée et détenant des certificats valables	ID	SGPKI-CLB-M10
Classification *	Non classifié		
État **	Validé		
Auteur	Daniel Stich		
Approbateur (propriétaire)	Comité de direction de la Swiss Government PKI		
Responsabilité opérationnelle	BIT-BTR-BFS-BFO		
ID du document	0010-PD-SGPKI-CLB-M10.docx		
Classement	Trustcenter PKI		
Description	Les certificats de classe B sont valables trois ans. Après ce délai, le détenteur des certificats dispose de 60 jours pour faire émettre une nouvelle série de certificats sur sa carte à puce à l'aide de l'assistant de génération de nouvelles clés et de son certificat d'authentification de classe B valable. Le système envoie un courriel à l'utilisateur 90 puis 30 jours avant l'expiration de ses certificats actuels pour l'avertir de l'invalidité prochaine de ces derniers. Le détenteur des certificats peut effectuer lui-même la procédure de renouvellement sur son poste de travail. Il n'a besoin pour ce faire d'aucune autorisation.		
Modèle de processus	Collaboration		
Participants	- Détenteur des certificats		
État initial	Les certificats actuels de l'utilisateur expireront prochainement.		
État final	La carte à puce est équipée de nouveaux certificats d'une durée de validité de trois ans.		
Remarques			

1 Modèle détaillé

Modèle de processus (description du déroulement)

Cette page est volontairement vide.

Explications

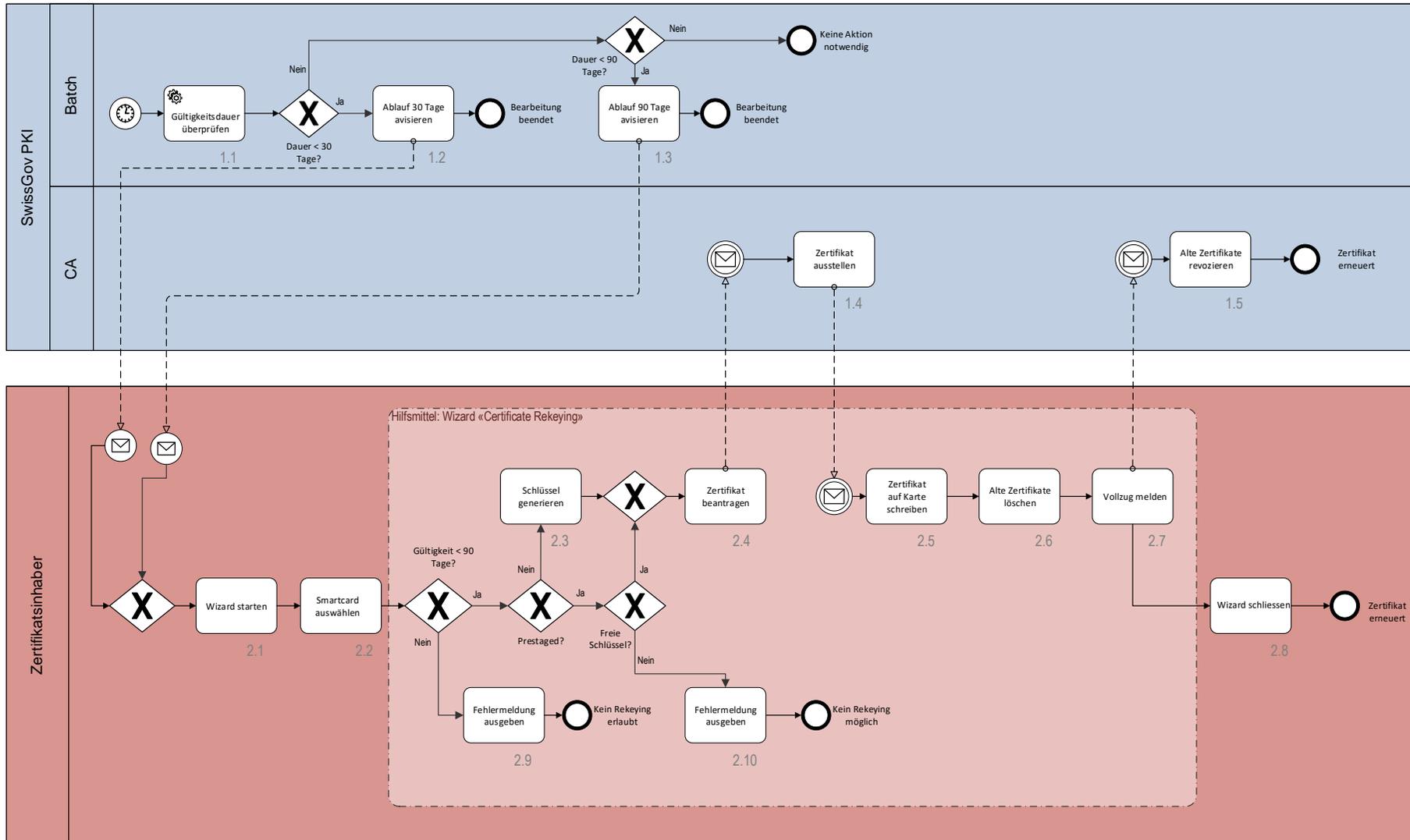
N°	Élément	Explication	Référence, aide

2 Modèle d'exploitation

Modèle de processus (description du déroulement)

SGPKI-CLB-M10: Certificate Rekeying

Kategorie: Betriebsmodell
Blatt: 1/1



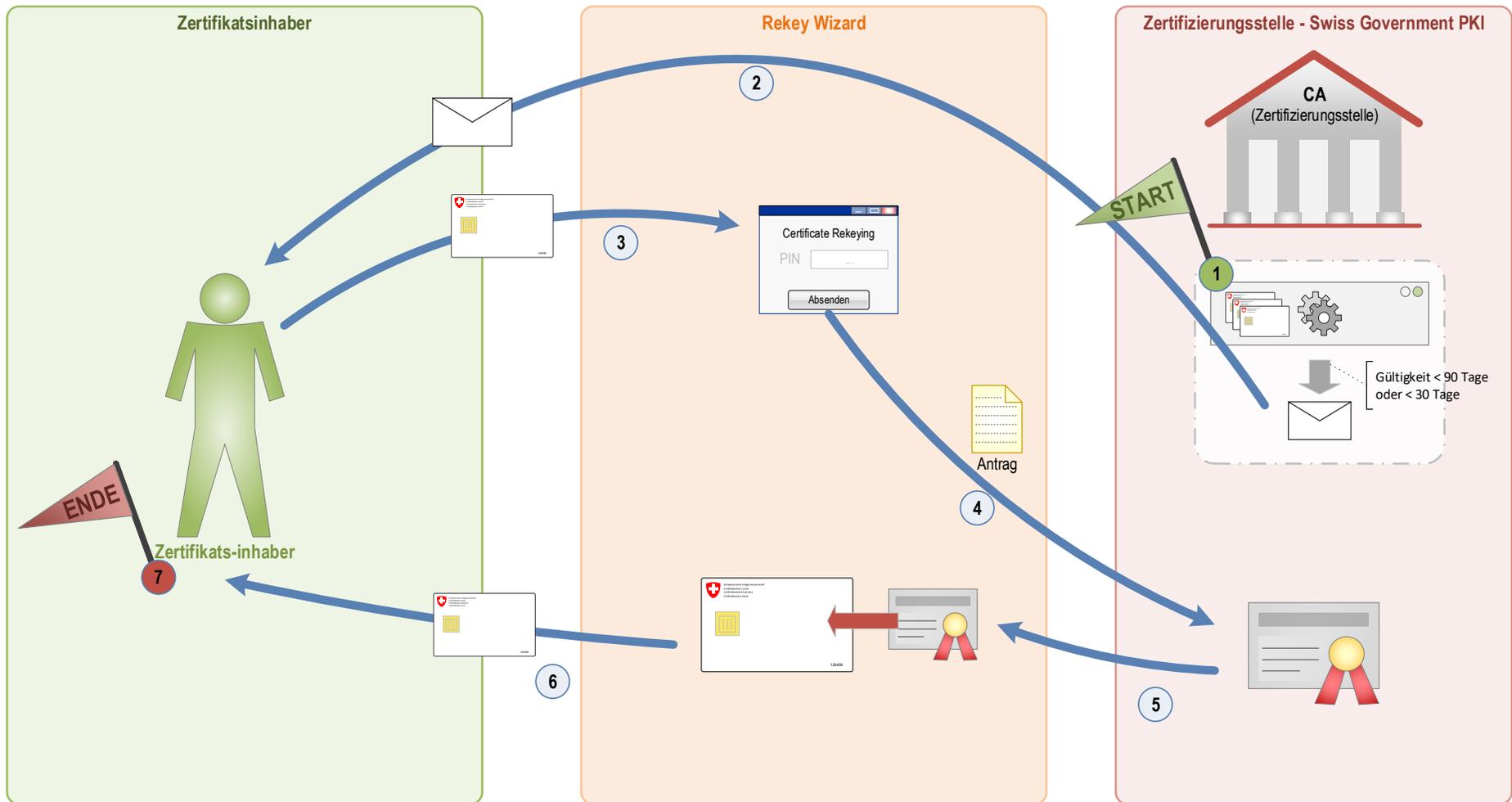
Explications

N°	Élément	Explication	Référence, aide
1	1.2, 1.3	Le système central envoie un courriel à l'utilisateur 90 puis 30 jours avant l'expiration de ses certificats pour l'avertir de leur invalidité prochaine.	
2	2.1	L'assistant est installé sur tous les postes de travail de la Confédération à titre de produit de couche 1.	
3	2.9	Les certificats ne peuvent être renouvelés que 90 jours avant leur expiration.	
4	2.10	Les cartes à puce préparées possèdent trois jeux complets de trois paires de clés. Ainsi, les certificats peuvent être renouvelés deux fois sur ce type de carte avant que celle-ci ne soit remplacée.	
5	2.6	Les anciens certificats sont automatiquement révoqués et supprimés de la carte. Seuls les certificats de chiffrement restent enregistrés sur la carte.	

3 Schéma explicatif

Certificate Rekeying

ID: Zeichenblatt-1



Explications

N°	Élément	Explication	Référence, aide
1	1	Le système central informe l'utilisateur 90 puis 30 jours avant l'expiration de ses certificats de leur invalidité prochaine et l'invite à les renouveler.	
2	3	L'assistant est disponible sur chaque ordinateur de l'administration fédérale à titre de logiciel de couche 1.	